

# Les relations élus - citoyens

## Vers la fin de l'exception locale ?

---

Agen 2030 | Ville d'Agen – Néorama |

## Les « Q M » : « Quinze mille francs » (1906)

- Le 22 novembre 1906, sur proposition du président de la commission de la Comptabilité est votée, par la procédure d'urgence, à la Chambre des Députés (le même jour au Sénat) une loi portant de 9.000 à 15.000 francs par an l'indemnité parlementaire.

- Campagne de presse orchestrée par « La Libre Parole » (DRUMONT) journal antisémite, extrême-droite.

- Dès 1906 des conseils municipaux (Nîmes, Rochefort) votent des motions dénonçant ce vote du Parlement. Cette campagne contre les « Quinze millistes » va se poursuivre jusqu'en 1914.



# Le Poujadisme : feu contre les élites !

## Législatives 1956

Pierre POUJADE, leader de l'extrême-droite en France. Slogan principal :

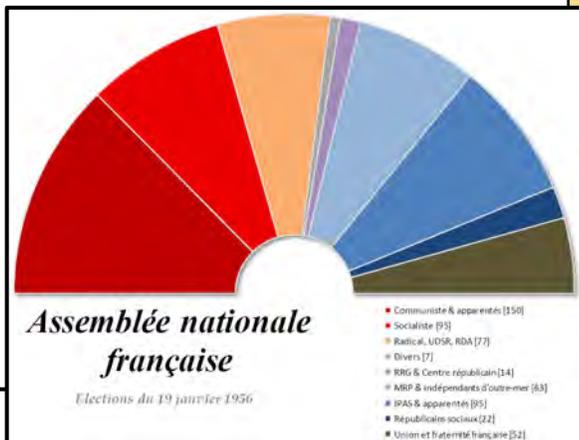
« Sortez les sortants ! ».

12,88 % des voix, 56 députés élus

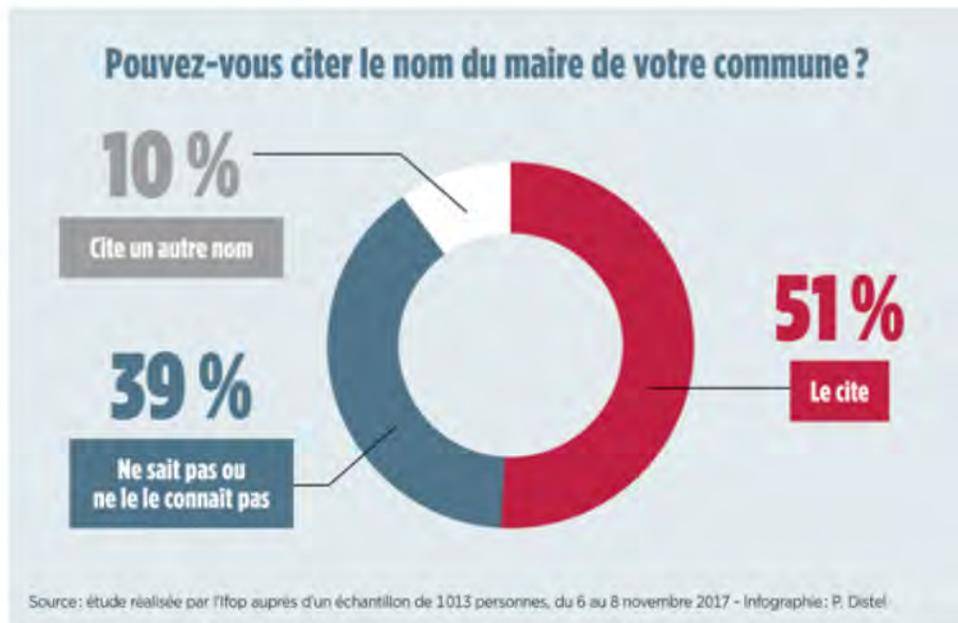


Sortez les sortants !

Pierre POUJADE, slogan



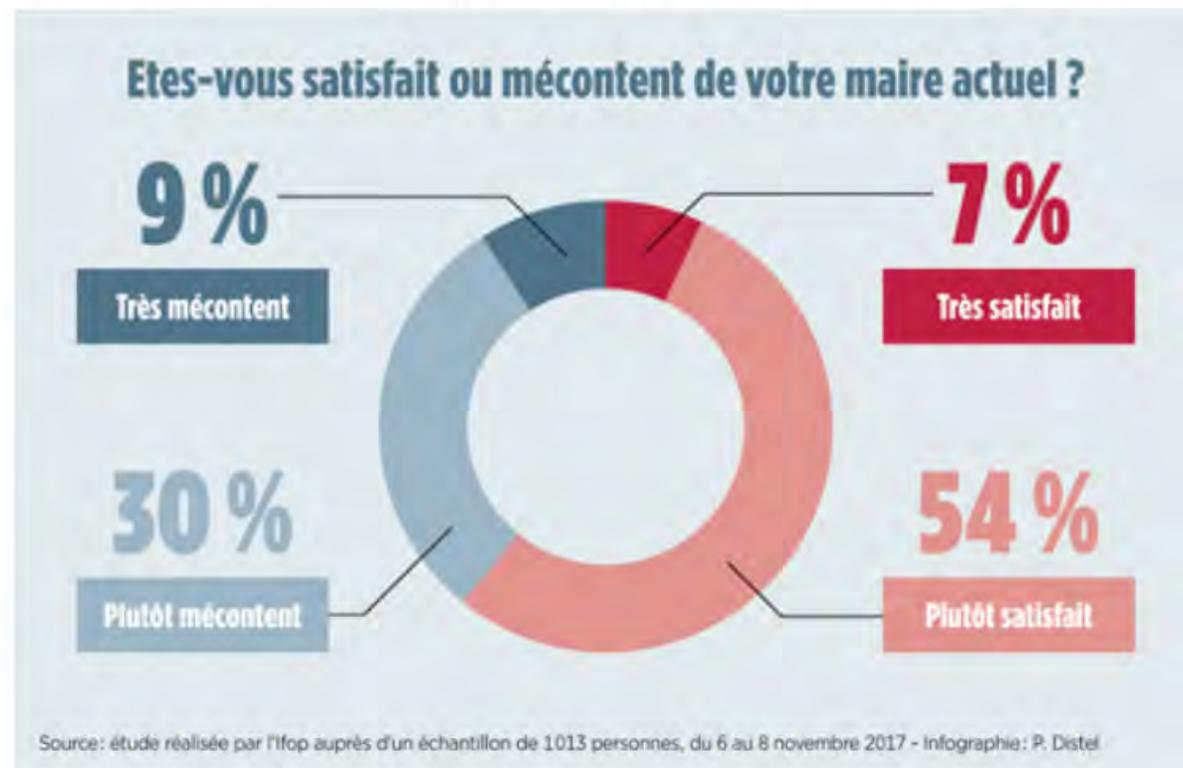
Premier enseignement de cette enquête : la figure du maire, si elle reste l'incontournable figure de proue du service de proximité, n'a pas toujours, auprès de ses administrés, un visage clairement identifié. Ou du moins un nom : seule la moitié des sondés (51%) peuvent spontanément citer le nom de leur édile, inconnu pour 39 % des autres tandis que 10 % se sont aventurés à citer... un autre élu !



Sans surprise toutefois, plus la commune est petite, plus le patronyme du maire est sur les lèvres de l'administré : 57 % dans les communes de moins de 10 000 habitants, 52% pour celles de 10 000 à 20 000 habitants, 50% entre 20 000 et 50 000 hab. ; 54% de 20 à 100 000 hab. ; et seulement 47% pour les plus de 100 000 hab. L'effet proximité joue à plein, au point que 10 points de notoriété séparent les maries des moyennes et grandes villes d'agglomération face aux petites et moyennes communes rurales et périphériques.

## Satisfaction érodée à mi-mandat

Plus dure sera la chute ? C'est ce que semble indiquer le taux de satisfaction des Français quant à leur maire au regard des mandats précédents. A la fin du mandat 2001-2008, les édiles faisaient en moyenne 72 % de satisfaits. Ils n'étaient plus que 63 % au crépuscule du mandat suivant (2008-2014), à la veille des municipales. Or à mi-chemin de ce mandat 2014-2020, ils ne sont déjà plus que 61 % à exprimer leur satisfaction... Si les très mécontents plafonnent toujours à 9 % d'un mandat à l'autre, les administrés plutôt mécontents ont quasiment doublé de volume (16 à 30%) alors que seule une moitié de mandat est passée...

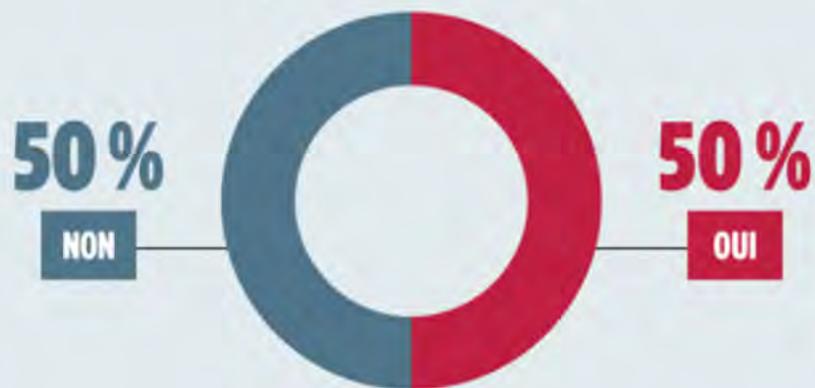


# Va-t-on vers un « dégagisme local » ?

## 2020 : réélire ou non le maire en place ?

Reste la question qui intéressera tous les élus dont la réflexion sur un second mandat (ou plus) débute : à quel point les électeurs veulent-ils le voir rempiler ? il y a dix ans, à la veille des élections 2008, ils étaient 58% à souhaiter que le maire soit réélu à l'issue du mandat en cours et « seulement » 34 % ne le souhaitaient pas. A ce jour, seulement 50% des interrogés souhaitent la reconduction de leur édile lors du prochain mandat 2020-2026, soit autant que ceux se prononçant contre... Là encore, le signe d'une certaine impatience sur les premiers résultats de mandature, l'avancement des projets annoncés mais aussi une défiance plus large sur l'efficacité de l'action politique.

Souhaiteriez-vous que votre maire actuel soit réélu en 2020, à l'issue de son mandat ?



Source : étude réalisée par l'Ifop auprès d'un échantillon de 1013 personnes, du 6 au 8 novembre 2017 - infographie : P. Distel

Autre point inquiétant pour les maires en place : seuls 72% de ceux ayant voté pour eux dès le 1er tour 2014 souhaitent leur reconduction.



Dernières Nouvelles d'Alsace – 10 août 2018



« Pénurie de maires dans les petites communes du Cantal »

La Montagne - 28 mars 2013

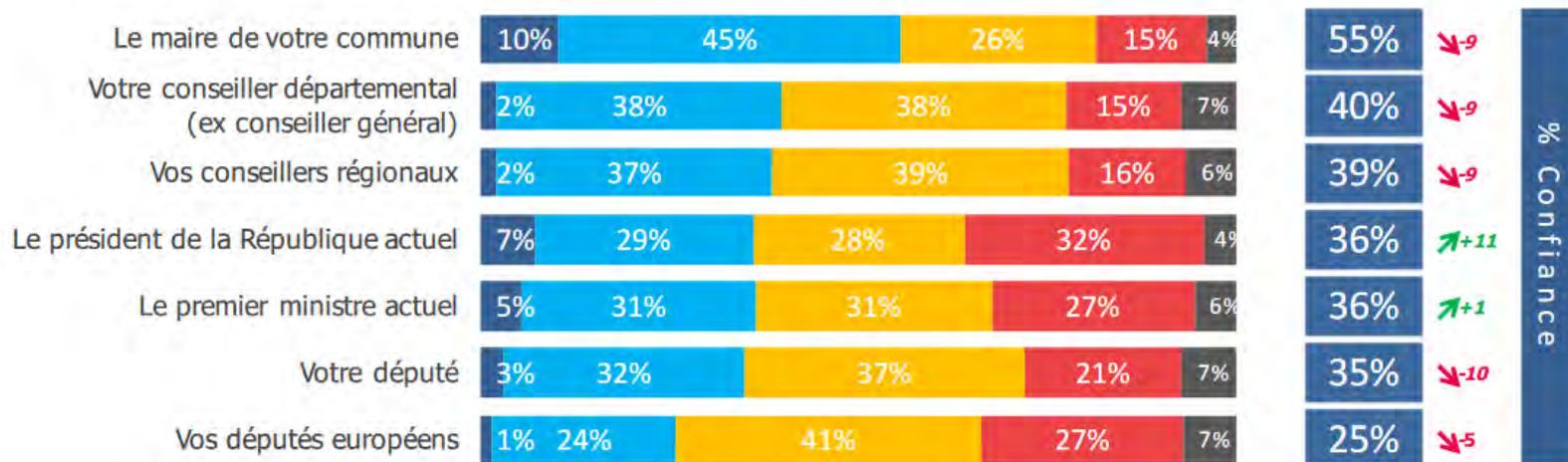
Le maire demeure la personnalité politique qui bénéficie du plus haut niveau de confiance des Français (55% des sondés lui font « très » ou « plutôt » confiance), mais entre décembre 2016 et janvier 2018 le pourcentage baisse de 9%.

Opinionway pour  
Sciences Po - CEVIPOF

## Niveau de confiance dans les personnalités politiques selon les fonctions (1/2)



Q14 : Avez-vous très confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas confiance du tout dans :



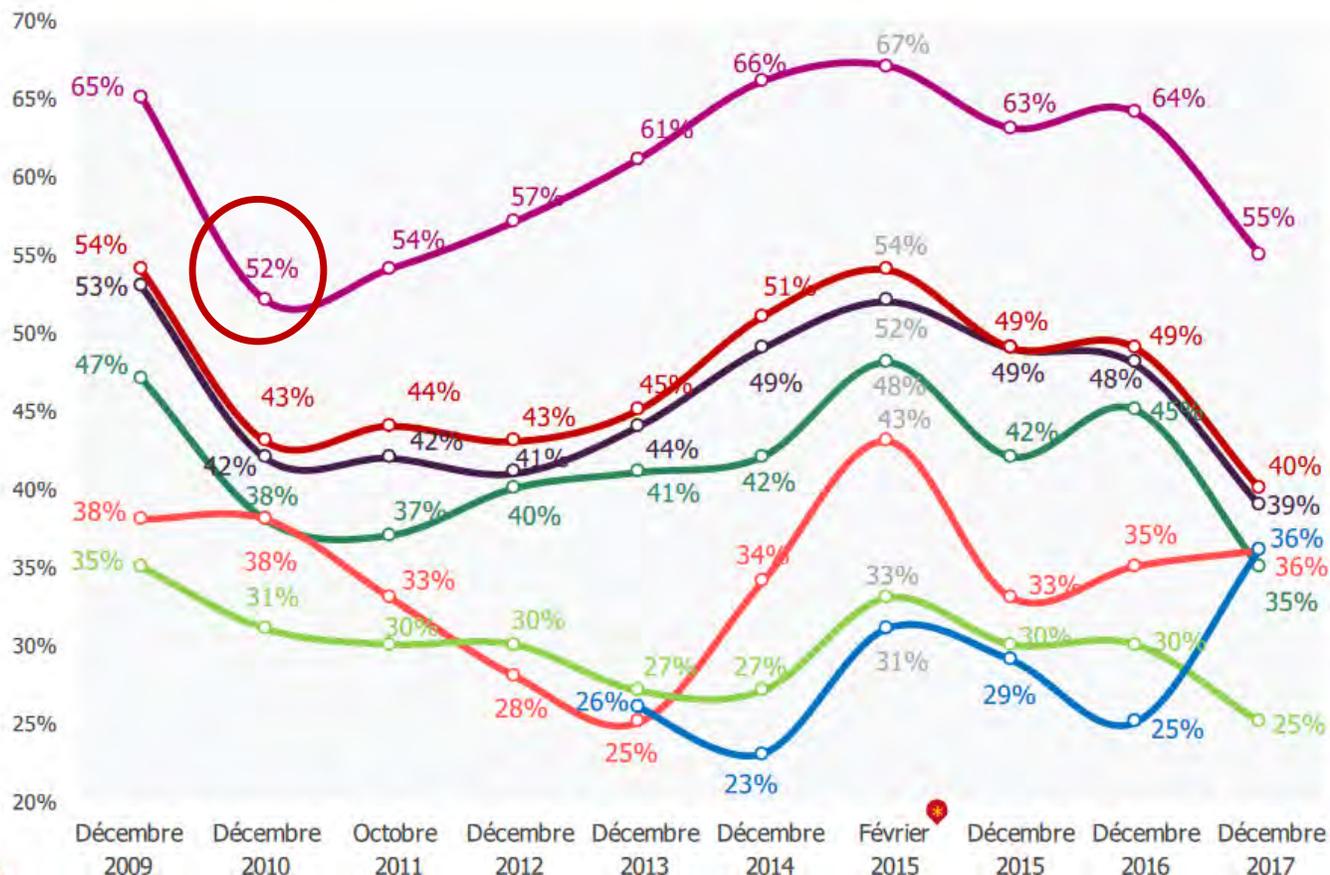
↑/↓ Comparatif par rapport à la vague 8 (décembre 2016)



## Niveau de confiance dans les personnalités politiques selon les fonctions (2/2)



Q14 : Avez-vous très confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas confiance du tout dans...  
Réponse 'Très confiance' + 'Plutôt confiance'



Le maire de votre commune

Votre conseiller général

Vos conseillers régionaux

Le Président de la République actuel

Le Premier ministre actuel

Votre député

Vos députés européens

Vague 6b, réalisée suite aux attentats de janvier 2015



“opinionway pour SciencesPo - Baromètre de la confiance politique / Vague 9 – Janvier 2018

C'est en décembre 2010 que le pourcentage de confiance envers les maires a été le plus faible (52%) : chute de 13% par rapport à la vague précédente (décembre 2009)

Opinionway pour  
Sciences Po - CEVIPOF

**Pour autant ...**

**... Attention aux statistiques  
qui impressionnent !**

ELECTIONS MUNICIPALES 2020 06/09/2018

## Des maires démissionnaires en nombre car « ils n'étaient pas prêts pour la fonction »

par Emilie Denêtre



© Andam

Selon un décompte réalisé par l'AFP cet été, une augmentation de 55%, par rapport au mandat précédent, du nombre de démissions de maires en cours d'exercice aurait été enregistrée depuis le début de la mandature. Ras-le bol ? Crise des vocations ? Fin d'une époque ? Pour Pierre Brajou, président de l'Association nationale des

directeurs d'associations de maires (Andam), certains nouveaux édiles n'étaient pas préparés à la charge de travail et à intégrer de très grandes intercommunalités. Pour autant, pas de risque d'une crise de vocation généralisée selon lui lors des prochaines élections municipales.

## Courrierdesmaires.fr : + 55% de démissions de maires sur les 4 premières années du mandat : que révèle pour vous cette ampleur inédite ?

**Pierre Brajou :** Ce qui me gêne avec ce nombre donné en pourcentage, c'est que l'on ne sait pas exactement comment il a été obtenu. Une remarque : depuis 2014, 1200 communes ont connu une fusion au sein d'une commune nouvelle. Et à chaque fois qu'une commune nouvelle est créée, vous en avez au moins une autre qui disparaît mécaniquement. Dans certains départements, il y a eu une dizaine de fusion et donc autant de maires « disparus » !

En revanche, ce qui est vrai, et nous l'avons constaté avec tous les collègues, c'est le très fort taux de démissions enregistré au début de cette mandature, en 2014, mais surtout 2015, et un peu 2016. C'était en effet du jamais-vu. Et ces démissions n'étaient pas les conséquences des politiques menées par le gouvernement mais le fruit de maires qui avaient été parfois élus un peu par hasard et qui n'étaient pas prêts pour la fonction. Avec le panachage des listes dans les communes de moins de 1000 habitants, vous avez des villages où les têtes de listes n'ont pas été élues et où il a fallu trouver un remplaçant parmi les conseillers.

Sur mon département, j'ai également remarqué que les 4 démissions du début de mandat concernaient par ailleurs des maires en activité professionnelle. C'est aujourd'hui très compliqué – voire impossible – d'exercer ce mandat en même temps qu'un emploi à temps plein... D'ailleurs, les maires ont de plus en plus de mal à obtenir des « dispenses d'heures »

**Merci pour votre attention !**